

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PB205 Communication publicitaire 2			
Ancien Code	ARPB2B05P205	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOPB2050		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Benoît DEVUYST (devuystb@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à prolonger les acquis du cours ARPB2B05P202 et à préparer au mieux l'étudiant·e au TFE (travail de fin d'étude) qu'il/elle aura à présenter en Bloc 3.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**
 - Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit
 - 1.1.1 Construire un message structuré, compréhensible, qui exprime une opinion, une réalisation, un événement
 - 1.1.2 Rédiger correctement, défendre et argumenter une idée, un message, un concept
 - 1.1.3 Résumer logiquement un message oral ou écrit en dégagant les idées clefs
 - 1.1.4 Utiliser une terminologie professionnelle appropriée tant oralement que par écrit
 - 1.1.5 Acquérir et développer son esprit critique
 - 1.1.6 Défendre son travail par une argumentation adéquate, pertinente
- Compétence 2 **Compétences transversales spécifiques à la Catégorie Arts Appliqués**
 - Sous Compétence 2.1 Compétences artistiques
 - 2.1.1 Enrichir sa culture artistique, s'informer des nouvelles tendances pour élargir son champ de créativité
 - 2.1.4 Développer sa sensibilité et son sens esthétique
- Compétence 3 **Compétences spécifiques**
 - Sous Compétence 3.2 Analyser et résoudre des situations professionnelles dans le domaine de la publicité
 - 3.2.1 Prendre en compte les objectifs des annonceurs et le comportement des consommateurs dans leurs composantes rationnelles, psychologiques et affectives et répondre à leurs attentes et répondre à leurs demandes
 - 3.2.2 Choisir les médias et les supports les plus appropriés pour véhiculer un message en fonction de la cible concernée
 - 3.2.3 S'adapter aux nouveaux médias et aux nouvelles formes de marketing
 - 3.2.5 Évaluer le temps nécessaire à la réalisation d'un projet et le coût du travail à réaliser

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e sera en mesure :

- d'intégrer les contraintes stratégiques liées à tout travail graphique
- de chercher et trouver un sujet de TFE pertinent
- de déterminer les enjeux liés à son sujet de TFE
- de développer un contenu stratégique et créatif de TFE intéressant et utile

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARPB2B05P205A Communication publicitaire 2

12 h / 1 C

Contenu

- Briefings de mise en pratique des principes du cours
- Principes & contenu du TFE
- Analyse de TFE existants
- Simulation de TFE
- Recherche de 2 sujets de TFE + note d'intention

Démarches d'apprentissage

Cours sous forme d'ateliers mixant contenu théorique, travail individuel ou en team, présentations et mises en commun.

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices intermédiaires évalués et commentés

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Prise de notes
- Plateforme ConnectED
- Plateforme Teams
- Centre de documentation

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Travaux réguliers tout au long de la période
- Examen ou remise de travail en fin de période

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	60		
Période d'évaluation			Exe	40	Tvs	40

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Tvs = Travail de synthèse

Dispositions complémentaires

- Lors du Q3, l'étudiant·e ne remet en jeu que la cote de son évaluation finale (pas celle de sa production journalière, laquelle reste acquise).
- Le non respect des consignes figurant dans les briefings entraîne un zéro.
- L'orthographe et la syntaxe des travaux finaux doivent être irréprochables. Tout travail peut donc être refusé et sanctionné par un zéro en cas d'excès de fautes d'orthographe et/ou de syntaxe.
- La production journalière intègre en fin de période une cote (sur 10) reflétant le niveau d'implication de l'étudiant·e aux cours.
- La section pratique l'arrondi mathématique lors de l'évaluation finale de la période.
- En cas d'examen, tout·e étudiant·e retardataire se verra refuser le droit de participer à l'examen et sera envoyé·e à la Direction.
- La consultation des copies/travaux ne vaut que pour les examens.
- En cas d'absence pour maladie, une copie du CM doit être transmise à l'enseignant au plus tard 1 semaine après la date de l'absence.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).